



Conférence donnée lors de la session 1997
des Semaines sociales de France,
« L'immigration, défis et richesses »

Paroles de témoins engagés¹

Table ronde présidée par Robert
ROCHEFORT avec la participation de
Christian DELORME, Stéphane HESSEL
et Adil JAZOULI

Robert Rochefort

À ma droite, Stéphane Hessel. N'étant plus diplomate en exercice, il est devenu un militant de la cause de l'immigration et des solidarités avec les personnes qu'elle implique.. À ma gauche, Christian Delorme. Prêtre du diocèse de Lyon, il est aussi un militant. Il s'est fait connaître en pratiquant la grève de la faim avec un certain nombre de groupes qui luttent pour les droits des immigrés. Il est actuellement membre du Haut Conseil à l'intégration, qui réfléchit auprès du premier ministre sur ces questions. Adil Jazouli, à la droite de Stéphane Hessel, est un sociologue. Il se présente comme « chercheur engagé ».

Il a quitté le Maroc à l'âge de dix-huit ans pour faire en France des études supérieures. Devenu sociologue, il a dirigé pendant quelques années « Banlieuescopie ». Ses thèmes de recherche et d'action se situent au carrefour de la question de l'immigration et du développement social et économique des banlieues. Voilà donc trois personnalités en charge d'importantes responsabilités et qui sont en même temps des militants, militants explicitement chrétiens et catholiques, comme c'est le cas de Christian Delorme, ou d'autres sensibilités comme c'est le cas des deux autres intervenants.

Je voudrais d'abord leur demander comment et pourquoi ils se sont engagés sur la question de l'immigration, que cela leur a-t-il apporté et que cela a-t-il changé dans leur vie, en quoi cela a-t-il modifié leur regard sur le monde.

Stéphane Hessel

Quand on est né allemand, qu'on est arrivé en France à l'âge de sept ans, qu'on a été naturalisé à la majorité, on a forcément un intérêt pour les problèmes d'immigration. Je les ai vécus moi-même, en contact, comme tout étranger arrivant en France, avec les préfectures de police et administratives. Grâce à Jean-Marie Delarue, j'ai été associé dès 1985 à la rédaction d'un rapport sur l'immigration qui a été publié en 1990 sous le joli titre de *Immigrations : le devoir d'insertion*. J'étais donc dès l'abord préoccupé par ce problème. Et puis, il m'est arrivé une chose tout à fait inattendue. La merveilleuse Ariane Mnouchkine, cherchant un groupe d'hommes et de femmes disposés à venir en aide à des sans-papiers qui s'étaient réfugiés à l'église Saint-Ambroise, m'a mis dans le nombre. J'y ai retrouvé des gens extraordinaires. Je pense à Paul Ricoeur, Germaine Tillon, Lucie et Raymond Aubrac, et beaucoup d'autres. J'ai rencontré alors pour la première fois des Maliens et des Sénégalais qui étaient dans l'errance, dans la difficulté, et qui, avec un courage exceptionnel, ont réclamé que justice leur soit faite. Ils n'étaient pas des clandestins, et j'ai ainsi vu de près la situation dans laquelle se trouvent en France des familles que nous avons tout intérêt à intégrer dans notre société, qui le méritent, qui le souhaitent, et qui ont d'énormes difficultés dues au fonctionnement des

¹ Stéphane Hessel a édité *Danse avec le siècle*. Christian Delorme vient de publier, avec Rachid Benzine, *Nous avons tant de choses à nous dire*, dialogue entre un musulman et un catholique. Adil Jazouli a publié *Une saison en banlieue*, préfacé par Tahar Ben Jelloun. Le rapport de Patrick Weill, *Mission d'étude et législation de la nationalité et de l'intégration*, qui sera évoqué plusieurs fois, est paru à la Documentation française.

institutions françaises. Voilà donc en quelques mots comment je me suis associé à ce travail à travers lequel j'essaie de trouver une issue aux problèmes de ces immigrés qui sont nos étrangers au sens de Ricœur et à qui nous devons l'hospitalité.

Robert Rochefort

Est-il facile de concilier une culture et un mode de vie de diplomate - soumis à un discours mesuré, sous les lustres et les dorures... - et ce contact direct avec des gens immigrés qui revendiquent des droits ? Ces deux cultures un peu différentes, ces deux façons de vivre au quotidien, comment les avez-vous vécues ? Y en a-t-il une qui a bousculé l'autre ou êtes-vous parvenu à rendre tout cela cohérent ?

Stéphane Hessel

J'ai essayé de rendre cela cohérent. Mais il y a des moments où l'indignation vous saisit et où l'on se met à dire des choses très désagréables sur un ministre du gouvernement de la République. C'est inhabituel pour un diplomate. Et j'ai fait cette expérience avec plaisir parce que je me suis aperçu à cette occasion que, même quand on blanchit sous le harnais des lambris, on garde sa propre personnalité.

Christian Delorme

Ce matin, Paul Ricœur nous a fait réfléchir à ce que nous étions les uns et les autres et à ce que l'étranger bousculait en nous. Nous nous posons tous régulièrement cette question : mais enfin, qui suis-je ? Je me demande souvent : mais qu'est-ce que je fais là ? Qu'est-ce que je fais là, sur la couverture de *Panorama* ? Qu'est-ce que je fais là, à cette table ? La vie nous place en un certain nombre de lieux, et cela ne dépend pas forcément de hasards. Je rends grâce à Dieu de m'avoir mis sur la route de familles issues de l'immigration et sur les chemins de la solidarité, Ce qui m'a frappé et réjoui ici, c'est de retrouver moult compagnons de lutte rencontrés depuis vingt ans. Eux aussi auraient pu être à cette table.

Les migrants ont fait partie de mon paysage humain dès l'enfance. J'ai grandi dans un quartier de Lyon qui était le poumon maghrébin de l'agglomération et qui l'est resté. J'y suis actuellement curé. Jean-Marie Delarue a parlé ce matin du terme de « familiarité » en évoquant ses propres amitiés, ses propres liens. Mon rapport au monde de l'immigration, c'est d'abord un rapport familial à cause de ce qui m'a été donné gratuitement. Le fait de côtoyer des familles immigrées m'a ensuite amené à devenir militant. Mais je n'aurais jamais pu m'engager au nom de mon ministère de prêtre, et plus simplement en tant que jeune homme de bonne volonté, s'il n'y avait pas eu auparavant des gens qui eux aussi avaient été envoyés par leurs évêques pour mener cette présence fraternelle. Il ne faut pas oublier que la solidarité avec les communautés immigrées - en tout cas les immigrations les plus récentes - datent de l'époque de la guerre d'Algérie. Aussi bien l'Église catholique que l'Église réformée ont été tout de suite très attentives à cette présence des immigrants. Et je pense que s'il est un domaine où l'Église n'a pas à rougir de son comportement et n'aura pas besoin de faire repentance, c'est bien celui-ci. Ainsi, si je suis militant, c'est grâce à tous ceux et toutes celles qui se sont engagés avant moi. C'est grâce à l'Église, à la pastorale des migrants, c'est grâce à des organisations comme la CIMADE d'origine protestante qui m'a accueilli pendant dix ans comme permanent. Nous devons être bien conscients que ce devoir d'hospitalité dont parlait Paul Ricœur est déjà à l'œuvre depuis longtemps. J'ajouterai que j'ai eu la chance dans mon parcours de vivre des compagnonnages forts avec des gens issus de l'immigration. Je suis heureux d'être ici avec Adil que j'ai connu à la fin des années soixante-dix. Il publiait alors, dans un organisme lié aux Églises, la première petite étude sur les jeunes issus de l'immigration. Depuis, nous ne nous sommes jamais quittés, et s'il est resté ce chercheur engagé, je pense que c'est aussi grâce à des compagnonnages comme le mien. Mais réciproquement, si moi j'ai réfléchi dans ma militance, c'est grâce à des hommes comme Adil. Je citerai aussi Azouz Begag qui commence à se faire un nom d'écrivain, écrivain apportant toute la vie de la banlieue. Il est lyonnais comme moi et nous travaillons ensemble sur les problèmes de la ville. Je peux encore citer Rachid Benzine, puisqu'il y a quelques mois nous avons sorti ensemble un livre sur le dialogue islamo-chrétien, qui a été une aventure merveilleuse. Me présenter, c'est présenter les autres aussi. Je tenais à le dire.

Robert Rochefort, en nous présentant, a dit que je faisais partie d'un Conseil de sages où m'a précédé Stéphane Hessel. Il y a des périodes de la vie où l'on prend un peu de recul pour avoir une position d'observateur et faire la part des choses. À d'autres époques on milite davantage. J'espère redevenir très vite un militant de terrain.

Adil Jazouli

Je suis arrivé en France en 1974, à l'âge de dix-huit ans. J'étais un jeune étudiant révolutionnaire, appartenant à un réseau marocain clandestin d'extrême gauche. Je suis venu en France pour faire mes études et repartir au pays. À l'époque, au Maroc, mes camarades étaient en prison par milliers. On a reconstruit en France à la fois l'appareil politique et notre syndicat étudiant interdit au Maroc. Ce pays m'a accueilli, je m'y suis senti bien. J'ai opéré une rupture politique, comme beaucoup l'ont fait en 1980, avec mes camarades marocains. Au même moment, Alain Touraine m'a proposé de travailler avec lui. Merveilleuse aventure, jusqu'à ma thèse. Et j'ai réinvesti toute mon énergie militante dans mon métier. J'ai toujours été proche de ceux qui souffrent, qui travaillent, qui espèrent. Ce parcours militant, ce parcours de chercheur, est fait de rencontres connues celles de Christian Delorme et de Stéphane Hessel. Si nous avons divergé parfois, nous avons toujours été fidèles à certains principes comme le respect de la personne humaine. J'ai rompu avec le Maroc pendant des années parce que j'ai fait ma vie en France, j'ai rencontré mon épouse, j'ai fait des enfants, une « carrière ». Néanmoins un récent voyage au Maroc m'a réconcilié avec mon pays d'origine. On croit que les choses vont dans un sens, et ce n'est pas toujours aussi évident. La gauche y gagnera peut-être les prochaines élections. Je crois qu'on peut être à la fois l'un et l'autre sans se renier ni l'un ni l'autre.

Robert Rochefort

Les Semaines sociales ne sont pas un endroit où on débat de l'actualité immédiate, tuais on ne peut pas passer sous silence le projet de loi qui va être débattu. Alors, tout d'abord vos réactions par rapport à ce projet de loi issu de la mission que le premier ministre a confiée à Patrick Weill, mission pour laquelle Stéphane Hessel a travaillé. Lorsque l'on a préparé cette session, on ne pensait pas que les choses iraient si vite. Il y a six mois, un an, vous contestiez la politique de l'immigration. Aujourd'hui, où en êtes-vous ? Que pensez-vous de ce projet de loi et des débats qui sont derrière ? Je pense à la question de la régularisation des sans-papiers bien qu'antérieure au projet de loi, mais aussi à la question du retour au droit du sol.

Stéphane Hesse!

Je commence naturellement par dire que, ayant manifesté violemment contre les lois précédentes, je m'étais attendu à ce que l'on fasse un ménage peut-être plus radical, qu'on reparte à zéro. Je me suis pourtant laissé convaincre par Patrick Weill, dans le cadre du Haut Conseil à l'intégration auquel nous appartenons tous un peu. Il est bien qu'il y ait dans la République des lieux où, avec des gens émanant de toutes les tendances politiques républicaines, on réfléchisse à ces problèmes. Aujourd'hui, beaucoup de ce qui va être fait émane des réflexions de ce Haut Conseil, notamment du rapport de Patrick Weill.

Mais cela ne signifie pas que tout soit parfait. Pour moi, les deux projets de loi - car il y en a deux, celui d'Élisabeth Guigou et celui de Jean-Pierre Chevènement vont dans le bon sens et constituent ainsi une rupture radicale avec l'orientation de la législation française sur les immigrés. Les nombreux amendements apportés à l'ordonnance de 1945 allaient jusqu'à présent dans un sens répressif, qui rendait plus difficile, plus lourd, le parcours de l'immigré venant en France. Je suis donc très reconnaissant au premier ministre d'avoir, dès sa prise de fonctions, commandé un rapport à Patrick Weill et demandé à Jean-Pierre Chevènement une circulaire.

La circulaire de Jean-Pierre Chevènement a pour objectif de régulariser les sans-papiers qui se sont manifestés au cours de l'année 1996-1997 pour dire : « Nous ne sommes pas des clandestins. Nous voulons vivre régulièrement en France, et nous estimons en avoir le droit, sur la base de certains critères. » Le collègue des médiateurs a

proposé un certain nombre de critères qui ont presque tous été retenus dans la circulaire de M, Chevènement. Et nous considérons donc qu'avec ces critères il était possible maintenant de régulariser la situation d'un nombre important d'étrangers vivant sans papiers. Nous ne nous doutions pas que la confiance qu'inspirait ce texte allait amener non pas 20 000, 30 000, 40 000 irréguliers à demander la régularisation, mais jusqu'à 150 000. Ce chiffre indique deux choses. D'une part, qu'il n'existe pas vers la France un flot massif de clandestins.

Ainsi, quand on cite des chiffres de 400 000, voire un million, on fait évidemment du fantasme. D'autre part, cela veut dire que, sur les 150 000, il y en a sûrement un bon nombre qui savent parfaitement qu'ils ne sont pas à l'intérieur des critères retenus par la circulaire, mais qui se disent - et à mon avis à juste titre - : « Un gouvernement qui a envie de nous sortir de l'irrégularité va appliquer ces critères dans un esprit libéral. Et, même si nous sommes au bord du critère, nous avons une chance d'être régularisés. » Cette confiance doit être acceptée par le gouvernement comme le signe que ces personnes, voulant vivre régulièrement en France, le méritent puisque, connaissant les critères, ils ont pris le risque de se présenter. Je salue ainsi cette circulaire, la façon dont elle a été rédigée, l'utilisation transparente de critères, comme un progrès pour la démocratie. Je fais aussi confiance aux personnes et hauts fonctionnaires responsables de cette régularisation. Inspirés par l'esprit du gouvernement actuel, ils feront certainement un travail excellent et très utile. En ce qui concerne ceux qui ne pourront être régularisés, il faut que, conformément à ce que le collège des médiateurs a proposé, le gouvernement actuel trouve une façon humaine, honnête, sérieuse, consciencieuse, qui leur permette de retourner dans leur pays d'origine tout en gardant leur dignité.

La législation porte d'un côté sur le droit de la nationalité. Sur ce point, je n'ai aucune objection à l'égard de la loi présentée par Elisabeth Guigou. Il peut y avoir quelques petites discussions sur l'âge auquel les enfants seront amenés à opter pour la nationalité française. Mais, en gros, le texte est un retour au droit du sol qui est une des forces de notre façon de constituer la nationalité française. J'estime donc que ce texte doit être adopté sans trop de modifications. Le texte concernant l'entrée et le séjour est plus complexe. Il est très difficile de faire la part entre ce qui est obligation fondamentale de la République à l'égard de ses engagements internationaux en matière de droits de l'homme, convention européenne, pacte des Nations unies, et la nécessité de contrôler les flux migratoires. Ce que nous avons entendu ce matin de la bouche de Jean-Marie Delarue est à cet égard tout à fait significatif et important. M. Foucher, hier, en a également beaucoup parlé. Je n'ajouterai donc pas grand-chose, sauf pour dire que le texte, tel qu'il est proposé, me paraît bien équilibré. Il ne devrait pas y avoir de grandes divergences de vues entre les Français qui souhaitent une législation raisonnable, équilibrée, permettant des contrôles tout en ouvrant beaucoup plus que par le passé les frontières de la France aux demandeurs d'asile, aux étudiants, aux chercheurs, aux retraités, à la vie privée familiale. Tout cela est prévu et tout cela est excellent. Le gouvernement, de plus, a eu la sagesse d'obtenir de la part d'un certain nombre d'instances des avis sur le texte présenté. Celui de la Commission nationale consultative des droits de l'homme est précieux. Il propose un certain nombre d'améliorations.

Pour terminer, je voudrais dire que la loi, c'est très important, mais qu'aucun texte ne peut permettre de faire l'économie d'une culture administrative nouvelle. Jean-Marie Delarue l'a bien souligné tout à l'heure - notre culture administrative a été envers les immigrants une culture de hantise, de répression, de crainte et de méfiance. Tous les étrangers sont des tricheurs, sont des fraudeurs. Ils essaient de se faire passer pour ce qu'ils ne sont pas. Il faut les débusquer et, après les avoir débusqués, il faut essayer de les renvoyer chez eux. C'est une attitude déplorable et qui n'a rien à voir avec la belle tradition de notre pays. Cette culture administrative demande à être améliorée.

Robert Rochefort

L'avis de la Commission consultative des droits de l'homme était quand même un petit peu plus critique que vous l'avez présenté, à la différence de celui du Haut Conseil à l'intégration auquel appartient Christian Delorme.

Christian Delorme

Le Haut Conseil a rendu un avis favorable à ces deux projets de loi, en faisant état d'un certain nombre d'interrogations notamment sur le prolongement de la durée de rétention, et sur la question de l'intégralité du droit du sol.

J'ai été de ceux qui ont suivi le travail de Patrick Weill. Je sais dans quel état d'esprit il a travaillé. Et il est vrai que, personnellement, je suis convaincu que la philosophie générale de cette politique de l'immigration est positive. Ce qui ne veut pas dire que sur certains points elle ne présente des faiblesses sur lesquelles il est heureusement encore temps de revenir.

Avant de les présenter, je voudrais dire que, depuis une quinzaine d'années, la société française vit un drame qui touche d'abord les familles d'immigrés. L'immigration est devenue un enjeu politique malsain parce qu'on y utilise des arguments malhonnêtes. Nous savons que les gens qui ont des responsabilités dans ce pays, qu'ils soient de droite ou de gauche, quand ils sont confrontés aux problèmes réels, font les mêmes diagnostics et proposent les mêmes solutions. Il y a des hommes qui aujourd'hui sont dans l'opposition et qui, en leur for intérieur, trouvent que cette orientation politique est la bonne. C'est pourquoi le souci de Patrick Weill, du premier ministre et de l'actuel ministre de l'intérieur a été de parvenir à un consensus pour qu'on arrête de se battre sur le dos des immigrés pour des raisons politiciennes. On y était presque arrivé. Quand le rapport Weill est sorti, il n'y a eu qu'un concert de louanges, et même M. Debré a dit qu'il était prêt à signer, à se demander s'il avait lu ce qu'il avait promulgué auparavant. Malheureusement, avec le temps, on s'aperçoit que ce consensus est en train de s'effriter, pour des raisons que des sociologues seront peut-être à même d'expliquer. Il faut absolument qu'on arrive à cesser cette guerre franco-française. Il faut débattre des projets de loi Chevènement-Guigou en sachant que, si ce n'est pas complètement satisfaisant, c'est que sur un certain nombre de points il y a eu une recherche pour trouver des compromis.

Je crois aussi qu'on peut très bien, avec les mêmes convictions, proposer des solutions techniques différentes. Je vous donne un exemple, celui du certificat d'hébergement. D'après les dernières discussions, il semble qu'il soit sur le point d'être supprimé. Le certificat d'hébergement, c'est le certificat que doivent fournir les familles qui veulent accueillir un parent ou un ami qui vient de l'étranger. La majorité des pays ne sont pas soumis à cette règle. Mais c'est le cas pour les pays d'où vient l'immigration. Ce certificat d'hébergement, c'est la gauche qui l'avait instauré pour que les maires aient un certain contrôle sur les mouvements de population, mais aussi pour que des étrangers sans grands moyens puissent venir, parce que, si vous n'avez pas quelqu'un qui atteste que vous êtes reçu, les services consulaires à l'étranger vous demanderont peut-être de fournir l'argent nécessaire pour être logé à l'hôtel. Ainsi, certains pensent que c'est une procédure scandaleuse parce que beaucoup de maires bloquent les visites d'étrangers à leur famille. D'autres considèrent que le certificat d'hébergement permet aux plus pauvres de venir en France.

Je prends un autre exemple, qui est encore plus criant. Je suis contre l'allongement de la durée de rétention. Cela dit, je sais que Patrick Weill l'a proposé suite à un constat : aujourd'hui, beaucoup d'étrangers en situation irrégulière croupissent en prison pendant des mois avant d'être reconduits ou pas. Il propose de mettre les étrangers non pas en prison, mais dans des centres de rétention, et, pour prendre le temps d'organiser leur départ, un délai de vingt et un jours. Vous voyez qu'avec de bonnes intentions on peut proposer des choses qui paraissent scandaleuses par ailleurs. Il y a donc discussion, et je me réjouis que les associations débattent de ces questions-là et fassent des propositions.

Robert Rochefort

Adil Jazouli, pour essayer d'être encore plus concret que les deux précédents, je m'adresse au sociologue. Dire qu'il faut une culture administrative nouvelle, n'est-ce pas une façon de dire qu'il y a une culture administrative un peu archaïque, avec des situations d'inégalité sur le territoire. Qu'est-ce que cela veut dire dans l'application de la circulaire, et demain de la loi ?

D'autre part, certes il y a des gens dont on ne pensait pas qu'ils demanderaient à être régularisés et qui l'ont fait ; certes, il n'y a pas 400 000 personnes, il y a 150 000 demandes ; certes, vous avez indiqué qu'il faut, avec dignité, permettre aux gens qui n'auront pas été régularisés de rentrer chez eux. Mais si les gens ne le veulent pas, que va-t-il se passer ?

Adil Jazouli

Pour répondre à votre question sur la culture administrative dont parlait Stéphane Hessel, je pense que nous avons encore aujourd'hui en France une culture administrative postcoloniale. Ce ne sont pas n'importe quels étrangers qui sont maltraités dans les préfectures. Ce ne sont pas les Américains, ce ne sont pas les Danois, ce sont généralement nos anciennes colonies,

Je pense qu'il y a là un vrai travail de fond à faire pour changer cette culture et ces mentalités, un travail de formation, de conviction, et parfois de sanction, parce qu'il y a eu beaucoup d'abus.

J'aurais trois ou quatre petits points à ajouter à ce que viennent de dire mes amis. Tout d'abord, sur la question du devenir de ceux qui ne seront pas régularisés. À titre personnel, je pense que, si un certain nombre de personnes ne peuvent être régularisées, il faut qu'elles partent chez elles, mais dans des conditions humaines, avec un accompagnement économique, social, affectif. Il faut faire en sorte que leur retour ne soit pas un échec mais qu'il soit valorisé et valorisant pour elles-mêmes et pour leur pays d'origine. Il est scandaleux, et cela suscite du ressentiment pour beaucoup de Français, d'entendre dire que seulement 20 à 30 % des décisions d'expulsion ou de reconduite à la frontière ont été appliquées. Dans un pays démocratique, quelle que soit la loi votée, elle doit être appliquée. Mais elle doit l'être dans les conditions que je viens d'indiquer et que Stéphane Hessel a indiquées avant moi.

Deuxième petite question, celle des visas. Là aussi, nous avons un véritable scandale dans les consulats français à l'étranger. Il y a un traitement profondément inégalitaire entre les personnes et les groupes sociaux des pays d'origine, Certains viennent, d'autres pas, on n'arrive pas à comprendre pourquoi.

Dernier point, pour répondre à la question de Christian Delorme, J'ai l'impression que les positions républicaines, qui sont un peu plus agressives qu'elles ne l'étaient, tiennent au contexte pré-électoral. Le Front national, selon le dernier sondage, arrive en tête en Provence et en Languedoc-Roussillon. Les gens que j'ai rencontrés, jeunes de quartiers, militants associatifs, élus, responsables de ces structures d'animation, sont tous très inquiets. Imaginez bien que, si le Front national dirige ces deux régions, il dirigera la formation professionnelle, la politique des lycées, le développement régional, le contrat de plan de la région, la politique de la ville, etc. C'est dire clairement que, si on prend ce qui se passe à Marignane, à Vitrolles ou ailleurs, à l'échelle d'une région, c'est bien simple, c'est la guerre civile. Et malheureusement, je crois qu'aujourd'hui une partie de la droite est tentée par les alliances avec ce parti. Je dirai presque que, aujourd'hui, il se passe le phénomène inverse qu'il y a eu aux précédentes régionales lors desquelles la droite républicaine avait récupéré quelques élus du Front national, Aujourd'hui, l'inverse se passe. C'est une partie de la droite qui va vers le Front national pour chercher des places. C'est très grave. C'est pour cela qu'il faut avoir des lois que l'on applique de manière responsable, pour ne pas laisser le champ libre à toutes les sirènes. Et je crois qu'il faut aussi interpeller la droite républicaine au plus haut niveau pour lui dire : Attention à ce petit jeu. N'oubliez pas qu'Hitler est arrivé en Allemagne par la voie électorale.

Robert Rochefort

Troisième temps de votre prise de parole. Si on essaie de regarder à plus long terme, qu'est-ce que l'on peut dire ? Vers quelle direction faut-il aller ? Qu'est-ce que l'on doit faire ? J'ai envie de vous poser trois questions : Comment réagissez-vous par rapport à la politique européenne en cours d'élaboration qu'on a parfois tendance à considérer comme une politique de fermeture des frontières d'une Europe repliée sur elle-même ?

Ne faut-il pas demain avoir une position qui consiste à rouvrir un peu les flux migratoires, les rouvrir institutionnellement avec des outils adéquats ? On parle parfois de politique de quotas. C'est évidemment un mot horrible. Faut-il demain mener une politique des quotas, ou passer des accords intergouvernementaux qui soient faits pour réguler des possibilités d'aller et de retour entre différents groupes de population ?

Y a-t-il encore une spécificité française dans les questions de politique d'insertion à l'égard des immigrés ? Le communautarisme remet-il en cause le modèle républicain ? À l'inverse, on sent bien que ce modèle ne peut plus aujourd'hui être un modèle d'assimilation ? Est-il souhaitable qu'il le soit ? Dans ce cadre, comment conserver les possibilités de constitution d'identité ? Y a-t-il une possibilité d'avoir un nouveau modèle français qui soit un modèle moderne, qui tienne compte de l'évolution de la façon dont ces questions se posent ?

Stéphane Hessel

Vastes et importantes questions, auxquelles il est difficile de trouver des réponses simples, et les réponses qui ont l'apparence de la simplicité sont quelquefois trompeuses.

Prenons l'Europe pour commencer. Il est tout à fait déplorable qu'actuellement la majorité des membres de l'Union européenne aient vis-à-vis de l'immigration une attitude trop prudente qui voit dans les flux qui viennent de l'Est des dangers pour leur stabilité économique ou sociale, et qui par conséquent s'entendent plus facilement pour rendre leurs frontières moins perméables que pour pratiquer une politique intelligente de mouvements migratoires. Et toutefois, cette politique nous en aurons besoin car, vous l'avez souligné, la démographie européenne est en baisse, et d'ici cinquante ans, ou même avant, il faudra que nous puissions faire appel, nous Européens, à des personnes venues d'ailleurs, pour compenser le vieillissement de nos populations.

Or il se trouve que la France est, de tous les pays de l'Union, celui qui a la plus vieille tradition d'immigration. Les autres pays sont plutôt des pays d'émigration. La France n'a jamais été un grand pays d'émigration, et en revanche nous sommes un pays qui a heureusement assimilé, engagé dans sa société, de très nombreux apports étrangers. Nous avons donc là un rôle à jouer que nous avons négligé jusqu'ici. Il s'agit de rendre nos partenaires attentifs à la nécessité d'une politique migratoire constructive et non pas négative, une politique qui d'abord se réfère à nos engagements internationaux en matière de droits de l'homme. Il se passe en effet dans d'autres pays d'Europe des choses encore plus scandaleuses que ce qui s'est passé récemment chez nous : des renvois, des expulsions, des menaces aux étrangers, des foyers brûlés. Il y a une xénophobie latente dans beaucoup de pays d'Europe. Il nous appartient d'user de notre influence, de nos réseaux, de nos partenaires les mieux intentionnés, pour que l'Union européenne change sa politique de migration.

Il faut aussi se demander s'il existera une politique de cette nature. Vous avez parlé de quotas. C'est un mot que vous n'aimez pas. C'est un mot que je n'aime pas plus que vous, parce qu'il entraîne derrière lui la connotation d'une préférence ethnique, comme cela a été le cas aux États-Unis où les quotas ont été utilisés pour qu'il y ait moins d'Asiatiques, plus de Blancs, moins de Noirs, etc. Je ne vois pas une telle politique ni pour la France ni pour l'Europe. Mais je vois une politique d'accords avec des gouvernements partenaires. Tout à l'heure, Adil Jazouli a dit que nous vivons encore dans une période postcoloniale. Nous avons encore des partenaires issus de la décolonisation. Il faut que nous les traitions enfin comme des adultes, comme des pays indépendants. Mais pour autant il faut que nous les traitions comme des partenaires traditionnels de la France qui demeure pour leur peuple un pays de référence pour les mouvements migratoires. Alors, évitons les quotas, mais envisageons des accords négociés avec prudence et sagesse. Nous pouvons et devons accueillir un certain nombre de milliers de nouveaux Marocains, Maliens, Mauritaniens, Nigériens, qui trouveront dans notre pays des possibilités de formation. Cela dans l'intérêt des pays d'origine et dans l'intérêt de la France et de son rayonnement linguistique, culturel, voire, demain, commercial et économique. Il faut une politique de migration précisément, pas seulement d'immigration, mais de mouvements aller et retour favorisant le

développement et favorisant la présence de la France dans un certain nombre de pays.

Allons-nous, à la faveur de cette innovation, voir se modifier le modèle français ? Personnellement, j'y suis très attaché. Tout ce qui encouragerait en France le communautarisme, la mise à part de minorités étrangères qui chercheraient à s'autogérer davantage et, à l'intérieur de cette autogestion, à négocier au nom de leur minorité des accords législatifs ou autres avec la République française, me paraît très mauvais. Cela ne doit pas empêcher de prendre en compte positivement l'existence, depuis 1982, de plus en plus d'associations d'immigrés qui accueillent leurs compatriotes. C'est très positif à la condition que ces minorités n'imposent pas leurs décisions à leurs membres, que la liberté de l'individu, la liberté citoyenne reste forte. Et cette liberté serait prodigieusement renforcée si nous acceptions que les immigrés qui sont là depuis plus de trois ou cinq ans aient voix électorale dans les élections municipales. Car c'est alors que leurs besoins particuliers seraient pris en compte, qu'ils se considéreraient comme à part entière intégrés dans notre société. Que pouvons-nous souhaiter d'autre que cette société pluriculturelle qui est depuis toujours celle de la France et qui fait sa valeur particulière dans le monde ?

Christian Delorme

Je crois qu'on sera tous à peu près d'accord pour dire qu'il faut veiller à ce que nulle part en Europe, en tout cas dans l'espace de la Communauté économique européenne, on ne perçoive les migrants comme des menaces. L'observation de la réalité témoigne au contraire du fait que les étrangers ont participé à l'enrichissement de nos pays et que — sauf lorsqu'il y a des accumulations de handicaps liés à la misère —, en règle générale, les étrangers sont aussi des acteurs de la paix sociale dans nos pays. On peut néanmoins aussi comprendre pourquoi il y a une tendance à la fermeture de nos frontières. Il y a trente ans, un certain nombre de nos pays, et la France en particulier, étaient demandeurs de main-d'œuvre ; ils le sont beaucoup moins aujourd'hui.

Les politiques d'harmonisation en matière d'entrée et de séjour des étrangers en Europe ont leurs limites, parce que chaque pays a son histoire et ses liens particuliers avec tel ou tel pays d'émigration. Être aux frontières de l'Est ou aux frontières de la Méditerranée, ce n'est pas tout à fait pareil. Et même si la tendance est effectivement à essayer de contrôler le plus possible les entrées, on s'aperçoit que dans des pays démocratiques il y a néanmoins des entrées qui ont lieu, et heureusement. Il y a quelques années, Jean-Claude Barrault avait fait sensation en révélant — beaucoup de gens le savaient, mais on ne voulait pas le dire publiquement — qu'il y avait, malgré l'arrêt des immigrations de travail, 150 000 étrangers nouveaux en France chaque année, et cela en raison de l'immigration familiale, des étudiants, des demandeurs d'asile, des réfugiés, etc. Quand on regarde ce qui se passe sur la scène européenne, on s'aperçoit qu'il y a des pays où il y a encore beaucoup de flux migratoires, et je donnerai l'exemple de l'Allemagne. C'est un pays qui cherche également à fermer ses frontières le plus possible, et qui néanmoins, ces dernières années, du fait de l'effondrement du bloc de l'Est, du fait de la réunification, a accueilli des millions de personnes. Lors de la tragédie yougoslave, l'Allemagne a accueilli plus de 200 000 réfugiés de l'ex-Yougoslavie, alors que la France en a accueilli 15 000. On voit que nos pays sont encore capables de recevoir des étrangers quand il y a un devoir d'hospitalité qui apparaît.

D'autre part, les pressions migratoires ne sont pas les mêmes selon les pays. Je donnais l'exemple de l'Allemagne. Aujourd'hui, avec l'espace Schengen, les frontières de la France ont été repoussées assez loin, si bien que la France est finalement peu sujette aux pressions migratoires. Les gens des pays de l'Est, en dehors des Tziganes, nous en avons très peu. Des gens de l'Afrique, nous en avons de moins en moins, parce que les Africains noirs ne tiennent pas tant que ça à venir dans une Europe où il fait froid et où ils sont mal accueillis. D'autre part, l'avancée du désert a fait que la communication entre l'Afrique noire et l'Afrique blanche est devenue de plus en plus difficile, et qu'on émigre de moins en moins facilement vers nos pays. Pour ce qui est de l'arrivée des habitants du Maghreb, ce sont l'Italie et l'Espagne qui sont en première ligne. Et vous savez sans doute que tous les jours il y a des dizaines, si ce n'est des centaines, de jeunes Marocains qui cherchent à traverser le détroit de Gibraltar pour venir en Espagne. Nous

n'avons pas non plus la pression des Albanais que connaît l'Italie.

Donc les réalités sont très différentes. Et même si nous harmonisons la législation européenne, je crois que chaque pays sera amené à aménager, en fonction de son histoire et de ses intérêts, l'accueil de telle ou telle population. L'Allemagne ne pouvait pas refuser d'accueillir des gens des pays de l'Est, et je crois personnellement que, si un régime islamiste venait à prendre définitivement le pouvoir en Algérie, en France la majorité de la population serait prête à accepter un grand nombre de demandeurs d'asile, d'exilés algériens,

L'autre chose qui me paraît importante à souligner, c'est que nos pays ont considérablement changé. C'est l'avantage de l'âge. On peut voir ce qui s'est passé tout au long des années. Il y a trente ans, qui pouvait imaginer que la société française deviendrait une société aussi mélangée ? Je ne crois pas qu'il existe de travaux de sociologues prévoyant que la France allait devenir un pays avec notamment quatre millions de musulmans. C'était impensable. Donc nos sociétés ont considérablement bougé, et il faut apprendre à vivre ensemble. Certains ne nous y aident pas. Adil évoquait tout à l'heure la progression du Front national et du discours de haine. Et puis il y a cette réalité du chômage qu'on ne peut pas nier, qu'on ne sait pas comment résoudre. Jean-Marie Delarue disait ce matin que l'on pense que 40 % des jeunes Maghrébins dits de la deuxième génération sont sans occupation.

Je terminerai sur la question des quotas, des nouveaux flux migratoires possibles ou pas. Je partage tout à fait l'avis de M. Hessel sur le fait que la France n'a pas la tradition des quotas et que ce ne serait sûrement pas une bonne chose. Il est difficile de prévoir si nous aurons besoin de nouveaux migrants. Actuellement, on sait que dans certains secteurs, notamment les travaux publics, le bâtiment, on a besoin de main-d'œuvre, qu'il n'y a pas de main-d'œuvre « nationale », ou que même la deuxième génération des migrants n'est pas candidate à ces postes-là. On peut supposer qu'on aura en effet besoin, s'il y a de nouveau des grands travaux dans notre pays, de populations migrantes. Mais ce n'est pas facile à imaginer. Il y a eu là aussi des transformations importantes. Il y a quinze ans, on n'imaginait pas que, derrière les bennes à ordures, il y aurait des nationaux. Aujourd'hui, c'est devenu une situation professionnelle enviée par un certain nombre de nationaux. Donc, les choses changent.

Mais la France a une vocation de coopération avec un certain nombre de pays, et d'abord les pays qui ont fait partie de son empire colonial. Elle a une vocation méditerranéenne, qu'elle oublie un peu trop souvent, Elle peut être,,dans le cadre de cette coopération, amenée à solliciter la venue de travailleurs. Il faudrait recevoir ces personnes comme des coopérants. Dans notre devoir de solidarité avec l'Afrique noire si éprouvée, il faut imaginer la possibilité, pour des gens de certains villages d'Afrique, de venir travailler ici, dans une perspective de codéveloppement.

Un dernier mot sur le modèle d'intégration. Je ne dirai pas qu'il y a une spécificité dans le modèle français. Je dirai qu'il y a une spécificité de la réalité française, et que les choses sont beaucoup plus compliquées que la claire distinction entre le modèle français - l'intégration des individus - et le modèle anglo-saxon - l'intégration des communautés. En fait, l'intégration des migrants en France s'est faite, certes, par l'effort des individus et par le fait que la République française a été capable de donner leur chance à un certain nombre d'entre eux, mais aussi grâce à des relais communautaires. S'il n'y avait pas eu les syndicats italiens, les partis italiens, les missions catholiques italiennes, l'intégration des Italiens en France se serait faite encore moins facilement. On ne voit pas pourquoi on refuserait aux migrants d'aujourd'hui ce qu'on a accepté des migrants d'hier. Il s'agit de conjuguer l'intégration des individus avec des relais communautaires. Mais ce qu'il faut savoir, il faut le dire avec force, c'est qu'en France il n'y a pas, de la part des « communautés » migrantes, une demande de communautarisme. Mis à part quelques petits groupes très isolés, la plupart des familles d'origine immigrée qui sont en France veulent se fondre dans la société française, en gardant bien sûr leur identité profonde.

Robert Rochefort

Adil Jazouli, êtes-vous d'accord avec le constat plutôt optimiste de Christian Delorme ? Pensez-vous qu'à l'avenir il y aura tout de même un modèle français à préserver ou à

affiner peut-être ?

Adil Jazouli

Sur le premier point. Je crois qu'il faut effectivement une politique européenne commune, parce qu'on ne peut pas comparer l'Espagne, l'Italie, le Portugal et la France. Comme le dit Stéphane Hessel, ce sont des pays d'émigration et pas d'immigration. Ils sont en train de vivre une révolution culturelle importante. Cela fait quinze ou vingt ans qu'ils prennent conscience qu'ils sont devenus des pays d'immigration. Et il y a encore dix ans, leurs réglementations, leurs droits n'étaient pas adaptés à cette nouvelle situation. Ils sont en train d'harmoniser leur législation avec le reste des pays européens, et surtout - il ne faut pas l'oublier - l'Espagne, comme le Portugal, comme l'Italie, viennent d'opérer ces dernières années de grandes opérations de régularisation de sans-papiers. Nous ne sommes pas les seuls. Nous bouclons un cycle européen, si je peux m'exprimer ainsi.

Je pense qu'il faut trouver dans cet espace Schengen, qui a été conçu de manière un peu trop restrictive, un certain nombre d'harmonisations nécessaires. Mais, comme le disait si bien Christian Delorme, chaque pays gardera bien sûr des politiques spécifiques à l'égard de populations, de pays avec qui il a des relations privilégiées historiques ou autres.

Sur le deuxième point, je suis d'accord avec ce que viennent de dire Stéphane Hessel et Christian Delorme : avant de penser à faire venir d'autres personnes - et ce sera nécessaire, de toutes les façons, nous le savons très bien tous et depuis longtemps - il faut d'abord stabiliser la situation au niveau européen. Il faut qu'on puisse se concerter au niveau européen pour savoir où nous en sommes. Il faut que la Commission européenne ait des prospectives sur le type de développement, les secteurs, les besoins des pays d'origine qui rentreraient dans le cadre d'un codéveloppement véritablement bénéfique à la fois pour eux et pour leurs ressortissants qui viendraient, Il va donc y avoir un temps de négociation, de discussion qui va durer de trois à cinq ans.

Sur le dernier point. Je crois, connue Christian, qu'il y a eu un faux débat depuis quelques mois entre « républicains » et « communautaristes ». Il faut, là aussi, être pragmatique. Les gens qui viennent en France ont besoin de garder des liens avec leur pays d'origine, d'une manière ou d'une autre, sans que cela les empêche de participer à la vie sociale, économique, politique de leur pays d'accueil ou de résidence, ou bien de leur pays tout court s'ils deviennent français, d'une manière harmonieuse. La question est mal posée. Elle est posée avec certaines arrière-pensées, académiques pour certaines, politiques pour d'autres. Je crois qu'il faut savoir être républicain à la française et démocrate à l'américaine.

En ce qui concerne la participation des immigrés aux élections municipales. J'ai mené avec Christian quelques batailles là-dessus. On a cru en 1981 que c'était fait. Nous avons même organisé un vote simulacre, en mars 1983 à la Mutualité. Nous avons voté réellement, avec des huissiers pour contrôler le vote, pour dire que nous avons envie de participer. Cela ne s'est pas fait. C'est regrettable. Je ne sais pas aujourd'hui si sociologiquement, si politiquement la question peut se reposer dans les mêmes termes qu'elle se posait il y a quinze ans. Je ne suis pas hostile à ce droit nouveau, mais je me pose la question : en quoi est-il politiquement utile ? On peut imaginer d'autres formes de participation à la vie locale. Dans le cadre de la politique de la ville, nous avons observé un certain nombre de formules de participation des habitants des quartiers en question à la décision commune qui est prise par rapport à leur vie. Faut-il un équipement collectif ? Faut-il une piscine ? Faut-il une école ? Faut-il une crèche ? Je crois qu'il faut développer la démocratie locale. Il y a à concilier une démocratie normale bien sûr, élective - personne ne la remet en cause, avec une démocratie participative. C'est un des moyens par lesquels peut-être on pourrait arriver à contourner cet obstacle qui pourrait créer des problèmes politiques graves s'il devenait une polémique nationale. Pour autant, je ne suis pas du tout hostile à un débat là-dessus. Nous avons une véritable expérience en France. Nous avons des dizaines d'expériences de participation démocratique, de conseils de quartiers, de conseils divers et variés, qui fonctionnent et donnent des résultats tout à fait intéressants. Malheureusement, ce n'est pas assez

connu. Donc je crois qu'il faut aussi faire un travail d'information, de culture générale. Et que notre classe politique arrête de penser au principe romain très ancien : « Qui n'est pas avec moi est forcément contre moi » ! Qui n'est pas avec toi n'est pas forcément contre toi. Il peut avoir un autre avis, différent.

DÉBAT

Questions : *Un certain nombre de questions concernent la loi. Jean-Marie Delarue, ce matin, dénonçait des politiques publiques focalisées sur la maîtrise des flux migratoires et négligeant les politiques sociales liées à l'intégration. Les nouveaux projets de loi ne semblent pas sortir de cette ornière. Ai-je tort Quel est le volet social lié à l'intégration dans les domaines de formation, logement, emploi, etc. ?*

D'autres questions concernent la culture administrative. J'accepte le pari d'une législation raisonnable appliquée libéralement par une administration intelligente, mais je sais par expérience que les préfetures auront des interprétations différentes. Y aura-t-il - c'est une proposition - des médiateurs plus rapides et efficaces que les juridictions ayant peu de pouvoir d'exécution ?

Et encore. Il n'y a pas eu d'abrogation de la loi Pasqua-Debré. On n'a donc pas fait table rase. On n'a pas voulu ouvrir les yeux, et on n'a pas ouvert le débat. M. Chevènement n'a pas modifié les représentations et les manières de faire administratives.

Adil Jazouli : Je voudrais répondre à la première question. Il y a d'autres projets de lois qui sont en préparation, notamment concernant l'intégration et la politique urbaine. Une mission a été confiée par Martine Aubry à Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans, qui doit sortir un rapport fin janvier sur le renouveau, la refonte totale de la politique de la ville et de la politique urbaine en France.

Stéphane Hessel : Si vous voulez, juste un mot encore là-dessus. J'insiste sur le fait que le volet social de l'immigration ne doit pas se distinguer du volet social général de la société française. Car faire un travail social qui serait limité aux immigrés serait à mon avis très dangereux. Nous avons en France hélas un certain nombre de points, de quartiers, de villes, qui sont dans la désespérance. Cette désespérance atteint au même titre les Français de passeport, certains peut-être d'origine immigrée, ou les étrangers de passeport. C'est pour l'ensemble de la population qu'un volet social est indispensable aujourd'hui, et on a trop tardé à le faire.

En ce qui concerne la culture administrative, les médiateurs sont un exemple intéressant. Le gouvernement a demandé à Jean-Michel Galabert d'être une sorte de médiateur, sans qu'on lui ait donné d'ailleurs ce nom. Il doit veiller à ce que les différentes préfetures qui appliquent la circulaire Chevènement l'appliquent autant que possible de la même manière. L'égalité dans la culture administrative est aussi importante que la générosité.

Questions : Une question qui est adressée particulièrement à Stéphane Hessel. Vous trouvez raisonnable d'allonger la durée de rétention administrative. Mais savez-vous vraiment ce qui se passe dans les centres de rétention ? Une autre personne s'exprime ainsi : « Un étranger sans titre de séjour est-il un brigand, est-il un voyou ? » Alors, pourquoi proroger le temps de rétention ? Est-ce une façon de préserver la dignité d'un homme, sachant que probablement l'étranger sera relâché au bout de vingt et un jours, car il n'aura pas de titre de voyage ou son pays d'origine ne voudra pas l'accueillir ? Autrement dit, on pousse tout le monde dans une espèce de clandestinité et dans une grande précarité.

Stéphane Hessel : Oui, c'est une très bonne question, et je voudrais qu'on s'appuie essentiellement sur l'expérience de la CIMADE qui a étudié ce qui se passe dans les centres de rétention. Ce qu'il faut changer, et de toute urgence, c'est le fonctionnement de ces centres qui ne sont pas constitués comme ils devraient l'être. On est en train d'y réfléchir. Quant à la durée, un centre de rétention n'est pas plus affreux si on y reste quinze jours que si on y reste dix jours. Il doit être bon dans l'un et l'autre cas. En revanche, la prolongation a été proposée avec des arguments convaincants par Patrick Weill. On est déjà revenu un peu en arrière parce que, comme vous le savez, on a

constaté que, au bout d'un certain nombre de jours de rétention, ceux qui allaient après cela être soit relâchés soit expulsés n'ont pas le temps d'obtenir les concours nécessaires, de regrouper les affaires dont ils ont besoin pour rentrer chez eux. Ce sont des arguments que je ne suis pas en mesure d'apprécier vraiment, posément, n'ayant pas moi-même suffisamment d'expérience dans ce domaine. Le plus important est de sortir d'un débat douloureux mais faux, celui de la « double peine ». Celle-ci a été vécue par toutes les associations militant pour les immigrés comme quelque chose de particulièrement insupportable. Et, au Haut Conseil pour l'intégration, nous avons été amenés à discuter de cette question. Ce qui serait, à mon sens, le plus utile, c'est la dépénalisation des infractions à la législation sur le séjour pour éviter une surcharge des prisons et en plus de donner une idée très fautive du taux de présence en prison des étrangers.

Questions : *Un certain nombre de questions aussi sur l'extrême droite et le Front national. La circulaire Chevènement ne risque-t-elle pas de renforcer la position électorale de l'extrême droite ? Autrement dit, comment l'expliquer et la vendre aux électeurs français ?*

Quelles sont les raisons qui expliquent les scores électoraux du Front national dans le sud de la France ?

Adil Jazouli : On n'a pas vu de mouvements particuliers chez les Français contre la circulaire Chevènement, contre la régularisation des gens en clandestinité ou bien vivant de manière irrégulière sur le sol national. Je crois qu'on n'a pas à vendre quelque chose à l'électorat. On a à expliquer aux citoyens - c'est autre chose. Il n'y a rien à vendre, mais il y a à discuter, à convaincre, à dire. Il faut le faire pour assainir un contexte malsain qui conduit des gens dans des situations personnelles, familiales, affectives, horribles.

La question de la montée du Front national dans le Sud. Je vous conseille deux livres qui viennent de sortir, un de Jean Vihar, un de Pascal Parinot, sur le Front national. Il faut les lire, d'urgence, pour comprendre. Je crois qu'il y a une raison, qui me paraît contredire un peu l'argument qui est avancé : le seuil a été atteint dans ces régions-là. Le seuil d'immigrés à Marseille ou à Montpellier ou à Béziers est beaucoup moins important qu'il ne l'est dans la région parisienne ou à Roubaix par exemple. Et pourtant, nous n'avons pas à Roubaix des scores aussi importants du Front national. Je crois qu'une partie de l'explication tient à la politique locale, à droite comme à gauche. Les responsables politiques sont largement coresponsables.

Christian Delorme : Un mot rapide sur la question du Front national. Je crois qu'on ne peut pas traiter de sa progression de la même manière selon les régions. Ce n'est pas pour les mêmes raisons qu'on vote Front national en Provence-Côte d'Azur que dans la région Alsace ou lyonnaise. Il y a des motivations différentes. Il y a des classes politiques différentes, et Adil a eu raison de le dire. Les pratiques politiques dans le sud de la France, à droite comme à gauche, ont considérablement discrédité la classe politique. Il faut voir aussi qu'il y a le poids de l'histoire, et il est certain que le vote pied-noir pèse considérablement dans le vote Front national pour la région PACA. Il faut donc avoir une certaine finesse par rapport à ce phénomène. On n'est pas néanmoins impuissant à résister. Il y a des lieux - et Adil le disait - où on arrive à maîtriser la situation. Roubaix par exemple - je salue avec beaucoup d'affection M. Diligent qui est une des villes les plus pauvres et qui compte une population immigrée très importante, est une ville où la montée du Front national est contenue grâce à une très ancienne culture de la solidarité à laquelle les organisations ouvrières et l'Église ont pris leur part. Et je crois que, partout où on arrive à cultiver, justement, cette culture de la solidarité, on est en mesure de freiner le Front national. C'est donc dans ce sens-là qu'il faut aller.